

DEPARTEMENT  
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN  
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 5 avril 2025

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	8

Objet de la délibération
FINANCES Contributions 2025
Référence
13_20250405_7.6.2

Date de la convocation
20/03/2025 et 01/04/2025

Date de mise en ligne sur le site <a href="http://grandamiinois.fr">http://grandamiinois.fr</a>
08/04/2025

L'année deux mille vingt-cinq, le 5 avril à 9 heures 30, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois a été reconvoqué suite au quorum non atteint lors de la séance du 1<sup>er</sup> avril 2025. Cette séance s'est déroulée au siège du Pôle métropolitain du Grand Amiénois – 60 rue de la Vallée à Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents : Brigitte FOURÉ, Paul-Eric DECLE, Pascal RIFFLART, Hubert CAPELLE.

Excusés ayant donné procuration :

Hubert DE JENLIS a donné pouvoir à Brigitte FOURÉ ;  
Florence RODINGER a donné pouvoir à Pascal RIFFLART ;  
Pascal OURDOUILLE a donné pouvoir à Hubert CAPELLE ;  
Maryse VANDEPITTE a donné pouvoir à Paul-Eric DECLE.

Excusés, absents : Benoît MERCUZOT, Pierre SAVREUX, Marc FOUCAULT, Annie VERRIER, Margaux DELÉTRÉ, Franck DARRAGON, Alain GEST, Alain MOLLIENS, Jean-Claude RENAUX, Patrick DESSEAUX, Anne PINON, Michel DESPERELLE, Georges DUFOUR, Bernard BOCQUILLON, Alain DOVERGNE, Alain SURHOMME, Bénédicte THIEBAUT, Catherine QUIGNON, Delphine DELANNOY, Joël SUIN, Philippe FRANCOIS, Patrick GAILLARD, Jean-Philippe DELFOSSE, Annick LEMAIRE, Anna-Maria LEMAIRE, Virginie CARON-DECROIX, Michel WATELAIN, Claude CLIQUET, Alain DESFOSSÉS, Jean-Jacques STOTER, Isabelle DE WAZIERS, Pascal BOHIN, Xavier LENGLET, Albert NOBLESSE, Jean-Michel MAGNIER, Francis PETIT, François DURIEUX, Christelle HIVER, Bernard THUILLIER, Didier DINOUARD, Brigitte LEROY, Alain BABAUT, Stéphane CHEVIN.

A été nommé secrétaire de séance : Paul-Eric DECLE

Après adoption du budget 2025, les crédits ouverts au chapitre 74 « Dotations et participations » se décomposent de la manière suivante :

Article 74751 Participation des GPF de rattachement – Contributions 2025

EPCI	PFIA 2024	PFIA Répartition en % PM	Contribution 2025	Montant de l'acompte (80%)	Montant du solde (20%)
CA Amiens métropole	230 754 390	0,593	744 122 €	595 298 €	148 824 €
CC Avre Luce Noye	15 471 424	0,040	50 194 €	40 155 €	10 039 €
CC Grand Roye	26 275 390	0,067	84 075 €	67 260 €	16 815 €
CC Nièvre et Somme	20 298 909	0,052	65 252 €	52 202 €	13 050 €
CC Pays du Coquelicot	24 685 540	0,063	79 055 €	63 244 €	15 811 €
CC Somme Sud Ouest	30 380 784	0,078	97 878 €	78 302 €	19 576 €
CC Territoire Nord Picardie	22 030 353	0,057	71 526 €	57 221 €	14 305 €
CC Val de Somme	19 500 374	0,050	62 742 €	50 194 €	12 548 €
Total	389 397 164	1	1 254 844 €	1 003 875 €	250 969 €

Comme décidé lors du Débat d'Orientation Budgétaire, les contributions dites « statutaires » 2025 sont réévaluées par rapport au PFIA 2024 (Potentiel Financier Agrégé) pour financer les charges structurantes du PMGA, les charges compétences et les projets arbitrés.

Elles feront l'objet d'un appel à cotisation pour l'acompte en avril 2025 (acompte = 80% de la contribution 2025) et pour le solde en septembre 2025.

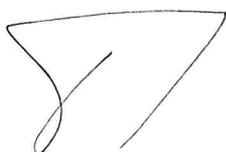
Il est demandé au Comité Syndical de délibérer sur les contributions détaillées ci-dessus.

Le Comité syndical,  
Vu le Budget principal 2025,  
Entendu l'exposé du Président,  
Après en avoir délibéré.  
A l'unanimité

- Valide le versement par les EPCI des contributions 2025 selon les montants mentionnés dans le tableau ci-dessus.
- Valide que le versement de la contribution 2025 s'effectuera via un acompte en avril 2025 et le solde en septembre 2025.
- Inscrit la recette au BP 2025 – Chapitre 74, article 74751, Fonction 020 pour un montant total de 1 254 844 €.

Fait et délibéré le 5 avril 2025  
Et ont signé les membres présents ;  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,




Le Président,  
P. RIFFLART



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois  
Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>13_20250405_762</b>
Objet :	<b>Finances : Contributions 2025</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-04-05 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.6.2 - autres
Identifiant unique :	080-200082063-20250405-13_20250405_762-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 080-200082063-20250405-13_20250405_762-DE-1-1_0.xml	text/xml	906 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : D__lib13_Contributions 2025.pdf Nom métier : 99_DE-080-200082063-20250405-13_20250405_762-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.1 Mo

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	7 avril 2025 à 14h25min39s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	7 avril 2025 à 14h25min48s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur France
En attente de transmission	7 avril 2025 à 14h25min55s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	7 avril 2025 à 14h25min58s	Transmis au MI
Acquittement reçu	7 avril 2025 à 14h26min08s	Reçu par le MI le 2025-04-07